

Dans ce Numéro

Conseil Municipal	page 2
Un peu d'histoire	page 2
Travaux	page 3
Environnement	page 3
Vie communale	page 4
Vie Pratique	page 8
Le Coin des Associations	page 9
Finances	page 10



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'été 1998 sera marqué par l'achèvement des travaux des cinq logements sociaux construits dans la ferme dite Le Faucheur. Cette jolie maison à colombage, dont l'architecture est atypique de l'habitat ancien d'Asnières, a été acquise par la commune d'Asnières en 1975 par expropriation lors de la construction de l'école maternelle. Elle est restée longtemps à l'état de ruine et seuls des travaux de consolidation du gros oeuvre ont été réalisés au cours du mandat précédent.

Sur une idée originale de Monsieur Lassus, ancien maire, des bénévoles, qu'il faut saluer au passage, ont même entrepris au cours de plusieurs week end des travaux de rénovation intérieure. Monsieur Lassus avait également projeté d'y installer une maison des artisans compagnons qui formeraient des jeunes aux métiers manuels. Mais, devant l'ampleur de la tâche, les contraintes administratives, les financements abyssaux à mettre en place, l'absence d'artisans compagnons, aucune suite n'a été donnée.

Pragmatique et soucieuse du bien être des Asniérois et voulant sauver et valoriser le patrimoine bâti ancien, la nouvelle équipe municipale, devant des besoins en logements accessibles aux jeunes ou aux personnes ayant de faibles revenus, a engagé une étude de restructuration du bâtiment avec le Pact Arim dans le but d'y réaliser des logements sociaux.

La convention signée avec l'Etat, les subventions obtenues, le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations au taux de 4,30 % contraignent à destiner ces logements à des personnes ayant un revenu faible et fixent à trois ans maximum la durée du bail. Ces conditions ont été transmises aux Asniérois demandeurs de logements hélas plus nombreux que le nombre de logements à attribuer.

Le mois de juin étant celui des conseils de classe et des examens, je présente mes plus vives félicitations à tous ceux qui accèdent à des niveaux supérieurs d'étude et à ceux qui auront réussi leurs examens.

Pour ceux qui seraient en difficultés, je les encourage vivement à ne pas se démobiliser et leur salue mes meilleures chances de réussite dans les voies vers lesquelles ils se dirigeront.

Je vous salue à toutes et à tous, à la veille des grandes vacances d'été, d'excellents congés.

Claude Krieguer; votre Maire, vous reçoit en Mairie, tous les samedis matin sur rendez-vous.

C'était Hier

4 novembre 1900,

Achat d'un baromètre enregistreur

Vote de 100 francs

Monsieur le Président expose que depuis 1887 une station météorologique est établie dans la commune d'Asnières sur Oise ;

que les observations sont faites par l'instituteur et que les résultats sont transmis régulièrement chaque mois à Monsieur le Président de la Commission départementale ;

Que le baromètre et le thermomètre ordinaire concédés à la commune sont déposés à Versailles depuis le 10 avril dernier dans un état tel qu'ils ne peuvent plus fonctionner ;

Que les ressources financières de la dite commission sont de plus en plus insuffisantes, qu'il importe de rétablir les observations interrompues depuis plusieurs mois et auxquelles s'intéressaient un grand nombre d'habitants en acquérant un baromètre et un thermomètre de précision.

Le Conseil,

Où l'exposé de Monsieur le Maire

Considérant que les instruments météorologiques installés sur la voie publique sont consultés chaque jour par une partie de la population,

Vote une somme de 100 francs qui sera prise sur l'article 14 du chapitre additionnel 200 « Entretien du mobilier de la Mairie » pour l'achat d'un baromètre et d'un thermomètre enregistreurs.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Ces instruments ont-ils été achetés ?

Que sont-ils devenus ?

Nous projetons d'acquérir un baromètre de précision qui sera placé sous abri, place de l'Eglise, où chacun pourra consulter les prévisions météorologiques "locales".

GB

Conseil Municipal

Séance du 27/02/1998

Les demandes de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipements (D.G.E.) des communes pour l'année 1998 sollicitées par le Conseil Municipal concernent :

. l'aménagement de locaux supplémentaires à la Maison du Village (35 à 40 % de subvention).

. l'aménagement d'escaliers de secours pour les écoles primaire et maternelle d'Asnières et d'une alarme pour l'école primaire d'Asnières (40 à 45% de subvention).

. l'acquisition de 3 postes informatiques pour les écoles (50% de subvention).

Reconduction du Centre Aéré au mois de juillet 1998.

Séance du 26/03/98

Approbation et vote du Conseil Municipal concernant le Compte Administratif 1997, le Budget Primitif 1998 relatif à l'assainissement.

Le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 1998 de la commune à la majorité des membres présents. Il s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Sect. de Fonctionnement	11 003 755,00	11 003 755,00
Sect. d'Investissement	5 187 804,24	5 187 804,24

Séance du 18/05/1998

Acceptation et vote du Compte Administratif 1997 de la commune à la majorité des membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a approuvé majoritairement la modification du P.O.S. après que le commissaire-enquêteur ait émis un avis favorable sur ce projet.

Reconduction pour le centre de loisirs de cet été des mêmes tarifs qu'en 1997.

Nouvelle demande de subvention pour l'aménagement d'escaliers de secours pour les écoles d'Asnières, la pose d'une alarme et la réalisation de travaux d'étanchéité dans l'école primaire (30 % de subvention espérés au titre du Fonds Scolaire, la D.G.E. ne nous ayant pas été accordée).

Mise en vente de la propriété située 6-8 rue du Four à la majorité des membres présents pour un montant de 1 200 000 Frs.

Accord unanime visant l'acquisition du terrain situé entre le cimetière et la Croix Boissée (cadastré AC341) dans le cadre de l'aménagement de la zone Delacoste.

Lancement de la deuxième phase d'étude par la SEMAVO pour la restructuration de la zone Delacoste.

JL

Ecoles d'Asnières

Juillet, Août, deux mois de vacances pour nos chères têtes blondes (ou brunes). Deux mois pendant lesquels il nous faut jongler avec le temps imparti, la disponibilité partielle des locaux, les congés annuels pour que les travaux soient terminés à la rentrée scolaire.

Notre équipe technique s'organise pour répondre aux demandes des enseignants et effectuer les travaux d'entretien courant.

Architecte et entreprises sont mobilisés pour :

- mettre en place un escalier de secours à l'école neuve.
- mettre en place un escalier de secours à la mezzanine de la maternelle afin que ces locaux répondent aux normes de sécurité et permettent d'y accueillir plus de 19 enfants.
- installer un système d'alarme oublié lors de la construction.
- l'étanchéité des parties enterrées (cave sous l'école ancienne, mise en place de ventilations entre les différents locaux), les remontées d'humidité ont dégradé les peintures qui devront être refaites après séchage des murs.
- le cerclage des poteaux et différentes pièces de charpente de l'école maternelle qui se sont ouverts exagérément.

GB

Environnement

BENNES A DECHETS VERTS.

Une benne à déchets verts est mise à disposition des habitants du hameau de Baillon et des Tilleuls.

Cette benne est installée alternativement, une semaine sur le côté de la Mairie annexe de Baillon, et une semaine à l'extrémité du chemin du Froid Val.

Il est important de n'y entreposer que des déchets végétaux (tontes de gazon, feuilles, brindilles). Ainsi, les branches ou troncs d'arbres n'y sont pas admis, de même bien entendu que les déchets ménagers, gravats ou déchets mêlés. Pour ces derniers, la mini-déchetterie de la Gueule à Vaches est à votre disposition chaque samedi après-midi.

Ayant depuis quelques temps constaté que certains avaient tendance à y déposer un peu n'importe quoi, nous vous remercions de veiller à respecter scrupuleusement ces conditions d'utilisation de la benne à déchets verts, afin de ne pas nous contraindre à supprimer ce service.

HP

Déchetterie de Champagne sur Oise.

Pour mémoire et contrairement aux idées reçues, l'usine de tri et de traitement de Champagne n'incinère pas les déchets mais les transforme en compost.

GC

Résumé du compte rendu de la réunion du 24 mars 1998 sur la limitation de l'utilisation de pesticides dans le périmètre éloigné des champs captants d'Asnières

Les captages d'Asnières sont très importants pour l'alimentation en eau potable des collectivités de ce secteur.

Rue de Royaumont

La DDE s'était engagée à ne pas retarder plus de deux trimestres les travaux de voirie qui devaient être engagés en automne dernier. Retard dû à l'étude, le relevé, l'estimation, les appels d'offres etc...

Pari tenu. Merci Messieurs et ... Mademoiselle.

N o s
e x c u s e s
a u x r i v e -
r a i n s e t
u s a g e r s
p o u r l a
g è n e c a u -
s é e p r é v u e
p o u r d e u x
m o i s .



GB

Cependant, depuis quelques années, ils affichent la présence d'atrazine à une dose supérieure à la norme européenne (0,1 ug/l).

Depuis 1997, l'emploi de cette substance est restreint. En agriculture son usage concerne uniquement les cultures de maïs et est limité à 1000 g de matière active par hectare.

Au niveau départemental, un groupe de travail a décidé d'interdire ce produit "dans la zone d'alimentation des captages d'Asnières lesquels ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique pour les périmètres immédiat, rapproché et éloigné".

Aujourd'hui, la D.D.A.S.S. expose que même si le dépassement de la norme européenne n'engendre pas obligatoirement une toxicité de l'eau, la poursuite de l'alimentation en eau potable (fournie en grande partie par la rivière Oise elle-même touchée par de nombreux pesticides) n'est possible que si des mesures visant à diminuer les teneurs dans l'eau de cette molécule sont prises.

C'est pourquoi l'utilisation de produits de substitution est proposée. Malheureusement, ces derniers entraînent un surcoût de 450 Frs/ha pour un secteur évalué à 100 hectares.

Pour la fin de l'année, le coût sera amoindri dans la mesure où certains terrains ont déjà été traités. L'agence de l'eau prendra notamment en charge une partie de la dépense supplémentaire.

Telle est la solution adoptée au nom du syndicat d'Asnières pour 1998.

Il est à noter que les organisations professionnelles ont demandé que les surcoûts de traitement soient à la charge des collectivités tant que l'interdiction concernant l'atrazine ne sera pas nationale.

JL

Fêtes et Culture

« Le Cabaret de la Grand'Peur » est une adaptation d'Isabelle Stark de « Grandeur et Misère du III^{ème} Reich » de Brecht et de chansons de Kurt Weil.

Ce spectacle fut donné le 29 mars à la Maison du Village d'Asnières sur Oise. Il était interprété par trois comédiens professionnels : Emmanuel Depoix, Dominique Gras et Sarah Sandre. Gonzagues Félipe était à la régie.

Spectacle d'actualité...puisque'il commémore le centenaire de la naissance

de Brecht, il réunit un public curieux ou averti. Les enfants furent sensibles à la farce, les adultes émus, voire ébranlés par les



sous-entendus menaçants, traduits avec finesse par d'excellents acteurs. Des chansons réalistes accompagnées au clavier et au saxophone ponctuaient les moments dramatiques et permettaient aux spectateurs de se remettre de leurs émotions.

Ce spectacle de qualité fut suivi d'une discussion avec les acteurs autour d'un pot amical. Il souffrit malheureusement de la concurrence du beau temps et des brocantes avoisinantes.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui se sont déplacés pour voir.

D'autres spectacles différents, pour petits et grands, suivront qui, nous espérons, sauront répondre à la curiosité des Asniérois et Baillonnais.

Nathalie Lacourie

LE S.I.C.T.O.M

Le S.I.C.T.O.M. de la région de l'Isle-Adam rappelle que "les bacs bleu et vert mis à la disposition des habitants pour le tri sélectif des déchets ménagers sont la propriété du SICTOMIA. En aucun cas, ces bacs affectés à une habitation précise ne doivent être emportés lors de déménagements ou autres."

Nous vous rappelons que ne vont pas dans le bac bleu (mais dans le bac des ordures ménagères classiques) :

- les barquettes en plastiques (ex : barquettes à gâteau des grandes surfaces)
- les films plastiques (ex : film entourant les bouteilles d'eau achetées par 6)
- les bouchons des bouteilles en plastique
- les bouteilles d'huile
- les sachets plastiques distribués par certaines grandes surfaces
- le polystyrène.

Caraval : Asnières sur Oise

Les élèves de l'école Blanche de Castille ont préparé un superbe carnaval ayant pour thème : Asnières sur Oise, ville du monde. Les pays représentés étaient l'Inde, l'Italie, le Pérou, l'Egypte, la Chine et le Mexique. Chaque enfant en a choisi un. Nous nous sommes retrouvés dans des groupes de 24 à 25 élèves de toutes les classes.

Nous avons fait un atelier par pays avec un maître ou une maîtresse d'école sans oublier des parents qui sont venus gentiment aider les plus petits.

Nous avons passé trois après-midi pour créer des masques pour certains et des costumes pour d'autres. Le premier après-midi fut consacré à la présentation du pays (situation géographique, spécificité...) et de son costume. Le deuxième après-midi, nous nous sommes mis au travail, on a tous commencé à faire notre déguisement. Le troisième après-midi, nous avons terminé notre costume et nous avons fait une grande répétition générale des chants que nous avait appris Didier, ainsi que de l'utilisation des instruments que nous avions confectionnés pour accompagner notre défilé.



Puis, le grand jour arriva. Nous avons défilé dans la ville d'Asnières, tous les costumes étaient merveilleusement beaux. Les élèves étaient joyeux et les parents très fiers. Les confettis étaient au rendez-vous. Le carnaval se déroula pendant deux heures et se termina dans la joie.

Liza et Stéphanie (classe de CM2)



Carnaval de Baillon

Communale

Syndicats Inter-communaux

Le poids financier des participations pour la commune dans les différents syndicats intercommunaux a représenté en 1997 une charge de 2 330 638,35 Francs en valeur absolue et 22,38 % du montant total des dépenses de fonctionnement. La commune intègre les 11 syndicats suivants :

Syndicat Montant de la participation 1997

- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples entre Asnières et Viarmes 650 704,00 Frs
- Syndicat Intercommunal pour la Collecte et la Destruction des Ordures Ménagères du canton de Viarmes 28 252,00 Frs
- Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de la région de l'Isle-Adam 1 347 664,00 Frs
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin de l'Ysieux 45 188,91 Frs
- Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Trait. des eaux usées dans les bassins de la Thève et de l'Ysieux 18850,20 Frs
- Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants
- Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisations à Vocations Multiples de la région de Viarmes 136 444,00 Frs
- Syndicat Intercommunal et Interdépartemental d'Aménagement et d'Entretien de la Thève, de la vieille Thève, de la nouvelle Thève, du Rû Saint Martin et de leurs affluents 7 000,00 Frs
- Syndicat Intercommunal du Lycée de Luzarches 95 000,00 Frs
- Syndicat Intercommunal pour le Transport des écoliers de la région de Luzarches 928,40 Frs
- Syndicat Mixte d'Etudes et de Réalisations du Contrat Régional de la Vallée de l'Ysieux 606,84 Frs

Par rapport à cette liste, le Conseil Municipal a demandé au cours de la séance du 28 novembre 1997, du fait de l'adhésion directe d'Asnières au Syndicat des Ordures Ménagères de la région de l'Isle Adam, son retrait du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et la Destruction des Ordures Ménagères du canton de Viarmes. Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Réalisations du contrat régional de la vallée de l'Ysieux devrait lui être prochainement dissout.

Comme vous l'aurez constaté, la participation la plus importante revient au SIVOM. Ce syndicat, qui associe les communes d'Asnières et Viarmes, réalise l'assainissement et le réseau d'eaux pluviales, la construction et l'entretien d'équipements sportifs tels que terrains de football, tribunes vestiaires, courts de tennis couverts et découverts implantés sur le site de Maspoli, en limite des deux communes. Il n'a d'autres recettes que les participations des deux communes, le produit de la surtaxe d'assainissement, le remboursement de la TVA par le jeu du fonds de compensation de TVA. Cette structure budgétaire conduit à financer la plupart des réalisations par emprunt.

Vous trouverez ci-dessous la liste des réalisations du SIVOM depuis 1989.

FINANCEMENT

Opérations	Année	Coût Total TTC	Subvention	Part Asnières	Part Viarmes
Terrain d'Honneur	1989	859 000 F		386 550 (45%)	472 450 (55%)
Courts de tennis couverts	1990	2 232 000 F	676 800 F	699 840 (45%)	855 360 (55%)
Tribunes - Vestiaires	1993	2 765 000 F	1 336 700 F	571 320 (40%)	856 680 (60%)
Parc de Toutedville	1993	1 341 000 F	721 200 F	247 920 (40%)	371 800 (60%)
Courts de Tennis	1997	870 000 F	221 400 F	259 440 (40%)	389 160 (60%)
Pavillon de gardien	1997/98	610 000 F	en attente	(40%)	(60%)
Aménagement parkings	1998	364 000 F	en attente	(40%)	(60%)
Vestiaire Delacoste		1 269 000 F	439 700 F	331 720 (40%)	497580 (60%)

CK-HW

Journée Frédéric Masson

Nous avons reçu avec plaisir les membres de la fondation de Frédéric Masson. Un prochain rendez-vous en octobre sera fixé pour une conférence exposition sur la vie de notre illustre académicien.



La gendarmerie communique

Cambriolage...

Définition:

Il s'agit de toutes pénétrations par effraction dans un domicile privé ou commercial où sont entreposés des fonds, valeurs et marchandises dans le but de commettre un vol.

Comment réagir?

Vérifier tout d'abord que le ou les auteurs ont quitté les lieux et avertissez les services de Police ou de Gendarmerie pour constater les faits.

- * Ne rien toucher, ne rien déplacer avant leur arrivée.
- * Leur signaler tout élément intéressant, toute anomalie.

Quelles sont les procédures?

-Faire l'inventaire des biens dérobés et détruits, évaluer ceux-ci précisément avec si possible les numéros de série et factures de biens. Fournir les photographies détenues des objets ou bijoux volés.

-Déposer plainte auprès d'un service de gendarmerie ou de police ou se constituer partie civile devant le TGI.

-Faire une déclaration dans les 48 heures à la compagnie d'assurances.

Quels sont les moyens de prévention et de défense?

-Ne pas exposer inutilement les biens susceptibles d'être dérobés.

-Faire des photos de biens de valeur difficilement identifiables ou comparables. Disposer de fiches avec numéro d'identification.

-Avoir le maximum de preuves de la propriété de l'objet (photo certifiée par des professionnels, expertises,...)

-Protéger mécaniquement les issues (mais vérifier avant tout la solidité de vos portes, fenêtres, murs et placards):

- * serrures de sûreté (deux ou trois points minimum)
- * cornières anti-effraction
- * protection des espaces vitrés et accessibles
- * protections électroniques et de télésurveillance

(vidéo) avec la mention "levée de doute" dans le contrat

- * système d'étiquetage électronique

-Fermer ses fenêtres et portes.

Autres recommandations:

-Signaler aux services de police ou de gendarmerie tout individu ou véhicule suspect pour vérification, notamment ceux qui ont pu se présenter les jours précédents.

-Il faut gérer sa protection, savoir que contraindre un cambrioleur à 5 minutes de travail permet d'éliminer 80% des effractions.

-D'autre part, il faut savoir qu'une compagnie d'assurances peut résilier un contrat si les vols et/ou les effractions sont subis avec répétition.

Une soirée poétique à l'abbaye de Royaumont.

Le Mardi 9 juin, les classes de CP, CM1, CM2 de l'école Blanche de Castille ont proposé une soirée poétique à l'abbaye de Royaumont. Tous les enfants avaient un peu peur devant les spectateurs qui étaient très nombreux. Mais les applaudissements nous ont fait plaisir et nous vous donnons rendez-vous, l'année prochaine.

Les C.P.

Le poème du poète c'est pour faire venir des images dans sa tête ...
Pas besoin d'allumer la télévision.

Yasmina CP



Mardi 9 juin au soir, les parents d'élèves des classes de C.P., CM1 et CM2 étaient conviés à l'abbaye de Royaumont afin d'assister à une soirée poétique organisée par les enseignants de l'école Blanche de Castille et leurs élèves.

Somptueux cadre dans lequel les enfants ont montré leurs talents de conteurs, de chanteurs et de poètes pour certains...

Ils étaient accompagnés à la harpe par Solène et à la guitare par Gilles Mézac.

Marie Satrin (CP), Martine Blanchard (CM1) et Bruno Satrin (CM2 et Directeur) accompagnés de l'intervenant musique Didier Trouboul veillaient au bon déroulement de cette soirée.

Merci à l'abbaye de Royaumont.

Merci pour cette superbe prestation et bravo à tous ceux qui y ont participé activement.

Nous attendons maintenant avec impatience le recueil de poésie

créé, édité, illustré par tous les enfants de l'école et leurs enseignants.

A l'année prochaine.

FD

Communale

Une découverte à la Mairie, maintenant identifiée...

Nous avons, lors de fouilles dans les greniers de la Mairie, découvert une statue en bronze signée Paul DUBOIS. Grâce aux recherches de Monsieur Peloille, nous avons pu identifier cette oeuvre. Il s'agit d'une représentation du "Courage Militaire" qui a été réalisée en cinq exemplaires de différentes tailles. Paul Dubois était un sculpteur de renom inspiré par la sculpture florentine de la Renaissance, né le 8 juillet 1827 et mort le 22 mai 1905.



Merci à Monsieur Peloille de nous avoir fourni la documentation qui nous a permis de faire connaissance avec cette statue.

Le guide de notre village arrive...

Nous l'attendions tous, il sera présent dans vos boîtes aux lettres pendant cette période de vacances d'été. Il vous racontera l'histoire de notre village, vous présentera ses différents services et associations ainsi que les renseignements

Notre Maire connaît la Musique.

La fête de la Musique, nous a permis cette année de découvrir les talents cachés de notre Maire. Il se déclare débutant, mais a commencé très jeune avec un groupe d'étudiants. Près de deux cents personnes sont



venus écouter avec surprise Claude Krieguer, dimanche 21 juin à l'occasion de la fête de la musique. Claude Krieguer joue de la guitare électro-acoustique avec talent, dommage que d'autres musiciens Baillonnais ou Asniérois ne soient pas venus se produire. L'exemple est donné, nous espérons que la prochaine fois nous aurons le plaisir de découvrir d'autres talents.

ET

généraux si utiles. Nous souhaitons que ce travail très important réalisé par la commission information vous satisfère. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions, nous en tiendrons compte pour la prochaine édition.

La Commission Information.

Bienvenue ...

Nous souhaitons à nos deux nouveaux commerçants prospérité et joie de vivre dans notre village.



Madame et Monsieur Constantin - Cafe Campanella -



Corinne Butard et Fabien Rojewski - Boulangerie -



L'agenda

Juillet

13/07/1998 :

Bal du 14 juillet

18/07/1998 :

Concert du groupe espagnol Mudéjar organisé conjointement par la Commission de la Culture et la Fondation Royaumont à l'église de Baillon.

Septembre

03/09/1998 :

Rentrée scolaire

27/09/1998 :

Brocante de Baillon

Octobre

La Commission de la Culture organisera une conférence-exposition sur Frédéric Masson.

Exposition des travaux des élèves des Ateliers d'Art.
(peinture sur bois - encadrement)

Excuse ...

La Commission de l'Information présente ses excuses à Madame Bugalski, infirmière demeurant 2 rue de Gouvioux, pour avoir omis de la mentionner dans la liste des professions médicales dans le Trait d'Union d'Avril 1998.

Dimanche 2 août - variations baroques

17h30 présentation du travail de la session d'André Engel et Serge Zapolsky sur *The Rake's Progress* de Stravinsky (extraits)

Dimanche 9 août - mélodies et Lieder

16h Lieder sur les poèmes de Heine

Dimanche 16 août - mélodies et Lieder

16h Duparc, Chabrier, Turina, Wolf

Dimanche 23 août - mélodies et Lieder

16h Debussy, Duparc, Gouvy

Dimanche 30 août - variations baroques

17h30 Monteverdi : *Il Ritorno d'Ulisse in Patria*, opéra en version concert

Samedi 5 septembre - variations baroques

20h45 Scarlatti - Pergolese
Il Seminario Musicale

Collecte des encombrants et des verres

Verres

Vendredi 10/07/98

Vendredi 24/07/98

Vendredi 14/08/98

Vendredi 28/08/98

Vendredi 11/09/98

Vendredi 25/09/98

Encombrants

Mercredi 22/07/98

Mercredi 26/08/98

Mercredi 23/09/98

Simplifiez-vous la vie à la pharmacie

Vous ne souhaitez pas faire l'avance des frais pour l'achat de vos médicaments. C'est possible grâce aux accords passés entre votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie et les officines du département.

Comment procéder ? rien de plus facile ! Il suffit de présenter votre carte d'assuré social, à jour de vos droits, au pharmacien. Vous ne paierez ainsi que la part non remboursable par la Sécurité Sociale.

Alors, la prochaine fois que vous vous rendez chez votre pharmacien, n'hésitez pas à lui en parler.

Avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise, simplifiez-vous la vie.

Centre 727

8, 10 rue Eugène Lair

95270 Viarmes

Tél : 01.34.09.29.00

Rentrée scolaire du CNAM

Le centre régional du CNAM à Cergy-Pontoise propose à tous les auditeurs de confirmer leurs connaissances dans les domaines de l'électronique, informatique, comptabilité, économie, gestion et langue anglaise. Pour tous renseignements, contacter le secrétariat tous les jours de 15 à 19 heures au 01 30 73 66 76.

Saison musicale de royaumont

Samedi 12 septembre - mélodies et Lieder

20h45 Berlioz : *Nuits d'été*, *la Mort de Cléopâtre*, extraits de *Roméo et Juliette*
Orchestre National d'Ile de France

Dimanche 13 septembre - variations baroques

11h *Airs de cour* du 17ème siècle (Boesset, Moulinié)

Samedi 19 septembre - voix nouvelles

20h45 créations d'Antoine Bonnet, Jean-Marc Singier et Thierry Pécou
Les Percussions de Strasbourg - Les Jeunes Solistes

Samedi 26 septembre - voix nouvelles

20h45 Giancinto Scelsi : intégrale des oeuvres chorales New London Chamber Choir, Percussive Group Rotterdam

L'outil en main

L'Outil en main d'Asnières sur Oise et sa région, association loi 1901, créée en février 1995 a pour but de mettre en relation les enfants âgés de 9 à 14 ans et artisans des métiers du patrimoine.

Les ateliers commencés en mars 1995 s'avèrent être un tel succès que nous avons été obligés, à notre grand regret, de refuser des enfants.

Nous remercions les hommes de métiers, déjà engagés, de transmettre leur savoir-faire.

Si vous connaissez ou si vous êtes des artisans retraités prêts à s'investir bénévolement les mercredis, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

M. Guérin (artisan) 01.30.35.47.93

Vice-présidente 01.34.68.00.85

Enfants de Cutigliano

Pendant les vacances de Pâques, 11 enfants et 2 accompagnatrices ont séjourné à Asnières dans des familles d'accueil. Nous leur avons fait visiter la région (Château de Chantilly, Pierrefonds, Senlis, la Maison de l'Environnement à Roissy). Ils ont également passé une journée à Paris et ont beaucoup apprécié la promenade en bateaux-mouche.

Le séjour s'est terminé autour d'un dîner très convivial réunissant les familles d'accueil ainsi que les enfants de



Cutigliano.

La Municipalité d'Asnières s'associe aux remerciements de la commune de Cutigliano à toutes les personnes ayant participé à cette manifestation.

Cartes postales d'Asnières

Le Syndicat d'Initiative d'Asnières sur Oise, Royaumont, Baillon vient d'éditer 4 cartes postales de la première série de sa collection. Ces cartes représentant le village sont numérotées. Elles sont disponibles au Syndicat d'Initiative d'Asnières les dimanches de 10 à 12h et à la Maison de la Presse de Viarmes.

Venez nombreux vous les procurer, leur succès encouragera l'édition d'une seconde série l'an prochain.

M.H.H.

La Boule Asniéroise

L'association "La Boule Asniéroise" nous communique les dates de ses concours 1998. Pour ce trimestre :

. Vendredi 11/09/98 : nocturne

. Vendredi 24/09/98 : nocturne

Les inscriptions se feront le soir même de la compétition de 20h30 à 21h et les jeux débiteront à 21h15.

Le Coin des Associations

Cité du Soleil

Exposition permanente de systèmes photothermiques : le Centre de Recherches et d'Informations Solaires, 11 rue de la Motte à Asnières reçoit, sans rendez-vous, tout visiteur, souhaitant s'informer, sur les perspectives de l'énergie solaire, en France et dans le monde. Il est préférable cependant de téléphoner pour connaître les disponibilités d'accueil.

Des groupes organisés sont les bienvenus, quel que soit leur nombre (randonneurs, écoles, diverses associations...)

- L'Espace Soleil, qui permet de profiter du soleil en toutes saisons - surtout quand il fait froid - peut être testé par qui le veut (en général de 12 à 16 heures)...Pour bronzer ou, chasser la déprime, ou tout simplement avoir chaud comme si on était aux Antilles ! (Ceci en plein mois de février par exemple à Asnières sur Oise !!).

Prendre rendez-vous par téléphone.

- Un dossier de presse comportant la nomenclature des 47 inventions de Raymond Léger est à la disposition de chacun moyennant une participation de 50 francs.

- Bénévolat : toute personne souhaitant occuper utilement ses loisirs trouvera toujours auprès de Raymond Léger, une activité passionnante, quelles que soient ses compétences.

Annie Libératoire - Présidente de la Cité du Soleil

Echange sportif

Du 12 au 16 mai, la commune d'Asnières a accueilli 34 adultes de Cutigliano. C'est dans une ambiance sereine et sous un soleil cuisant que s'est déroulé le premier match de football au stade Maspoli le 15 mai entre Cutigliano et l'O.V.A.

Le Maire de Cutigliano, Graziano Nesti, est venu, entouré de nombreux supporters italiens, en présence des représentants des municipalités et des présidents des associations sportives



d'Asnières et de Viarmes.

Le match s'est poursuivi une bonne partie de la soirée, à l'issue duquel des prix ont été remis aux équipes.

Nous espérons vivement que cette première expérience réussie se renouvellera prochainement.

Score : Cutigliano 1 - OVA 0.

A la prochaine fois pour la revanche.

Le Comité de Jumelage

ANALYSE du compte Administratif de Fonctionnement 1997

COMPTE ADMINISTRATIF 1997 SECTION DE FONCTIONNEMENT (COMPARAISON AVEC 1996)							
DEPENSES	C. A. 97	%	BUDGET 97	Variation	% Var	RECETTES	C
11 Charges à caractère général	59 040	0,59	59 060	-20	-0,03%	13 Atténuation de charges	
60 Achats et variation de stocks	902 808	9,04	958 360	-55 552	-5,80%	70 Ventes & prestations de services	6
61 Services extérieurs	863 156	8,64	862 200	956	0,11%	73 Impôts et taxes	7
62 Autres services extérieurs	548 554	5,49	632 420	-83 866	-13,26%	74 Dotations, subventions reçues	2
63 Imôts et taxes	40 290	0,40	42 110	-1 820	-4,32%	75 Autres produits de gestion	4
64 Charges de personnel	3 773 210	37,76	3 832 500	-59 290	-1,55%	76 Produits financiers	
65 Autres charges de gestion	3 014 829	30,17	3 322 630	-307 801	-9,26%	77 Produits exceptionnels	
66 Charges financières	728 172	7,29	684 796	43 376	6,33%		
67 Charges exceptionnelles	47 283	0,47	43 289	3 994	9,23%		
68 Dotations aux amortissements	14 179	0,14	17 179	-3 000	-17,46%		
TOTAL DES DEPENSES	9 991 522	100	10 454 544	-463 022		TOTAL DES RECETTES	11
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 1997						1 209 653	

Analyse du Budget 1998

L'établissement du budget 1998 a fait l'objet d'un travail précis de la commission des finances au cours de ses réunions multiples.

Le résultat que votre municipalité vous présente ci-dessus reflète les options suivantes :

- En tout premier lieu, la commission des finances a décidé de proposer un maintien des taux de la fiscalité locale en 1998.

- La continuation de la maîtrise des dépenses directes engagées par la commune.

- Augmentation sensible des dépenses répercutées par les syndicats intercommunaux et notamment par le SIVOM VIARMES/ASNIERES et le SICTOMIA (syndicat des ordures ménagères). Ces augmentations permettent d'apporter un service plus performant aux habitants tels que des équipements sportifs supplémentaires ou le tri sélectif des ordures ménagères.

- Baisse des charges financières grâce notamment à la renégociation des emprunts de la commune que nous avons menée.

- Continuation de notre politique d'investissements dans la voirie et les bâtiments (ex : l'Eglise, la cave luzarchoise etc...) telle qu'elle résulte dans la présentation du budget d'investissement 1998.

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté dans le Trait d'Union précédent, il est donc inutile de le rappeler ici.

Le résultat du budget 1998 après le virement de la section de fonctionnement du compte administratif 1997 devrait faire apparaître un excédent global de 129 336 francs.

L'autofinancement de notre commune diminue. Notre programme d'investissement doit être poursuivi. Nous devons, pour financer des projets précis d'investissement faire appel à l'emprunt, la conjoncture est favorable actuellement à ce mode de financement pour réaliser des investissements durables.

H.W.

Dépenses

Autres charges de gestion courante :

Participations syndicales	2 719 454 Frs
Subventions aux associations	315 180 Frs
Subventions au C.C.A.S. et caisse des écoles	255 810 Frs

Recettes

Contributions directes

Produit de la taxe d'habitation	2 137 306 Frs	39,51%
Produit du foncier bâti	1 980 636 Frs	36,61%
Produit de la taxe professionnelle	1 143 630 Frs	21,14%
Produit du foncier non bâti	148 588 Frs	2,75%
Total des impôts directs perçus	5 410 160 Frs	100,00%

	1998	1997	1997
TAXES LOCALES	TAUX	TAUX	TAUX
	ASNIERES	DEPARTEMENT	NATIONAL
Taxe habitation	12,13	14,16	13,36
Foncier bâti	15,33	18,01	16,97
Foncier non bâti	61,40	52,92	40,11
Taxe professionnelle	11,79	N.C.	14,72

Ce tableau permet de constater que les taux fiscaux votés par notre commune restent toujours en deçà des taux Départementaux et Nationaux

Deux remarques complémentaires sont à formuler :

- Le taux moyen de la Taxe Professionnelle pour le département ne nous est pas communiqué.

- Le taux moyen du Foncier Non Bâti d'ASNIERES SUR OISE est effectivement supérieur à la moyenne départementale et nationale. Cependant, il ne se calcule que sur une base de 242 000 francs, son produit fiscal n'est alors que de 148 588 francs

H.W.

LE BUDGET

A. 97	%	BUDGET 97	Variation	% Var
1 446	0,82	100 000	-8 554	-8,55%
6 477	6,04	550 295	126 182	22,93%
0 128	63,74	7 151 899	-11 771	-0,16%
9 707	25,26	2 947 433	-117 726	-3,99%
6 794	3,81	434 080	-7 286	-1,68%
163	0,00	162	1	0,31%
6 460	0,33	34 460	2 000	5,80%
1 175	100	11 218 329	-17 154	

Dépenses

Autres charges de gestion courante :	
Participations syndicales :	1 950 226 Frs
Subventions aux associations	250 892 Frs
Subventions au C.C.A.S. et caisse des écoles	248 000 Frs

Recettes

Contributions directes	
Produit de la taxe d'habitation	2 101 128 Frs 39,65%
Produit du foncier bâti	1 939 714 Frs 36,60%
Produit de la taxe professionnelle	1 107 795 Frs 20,90%
Produit du foncier non bâti	150 688 Frs 2,84%
Total des impôts directs perçu	5 299 326 Frs 100,00%

L'application en 1997 de la nouvelle instruction de comptabilité publique (M 14) ne permet pas la comparaison entre les deux années 1996 et 1997. Cependant, les dépenses globales de l'année 1996 s'étant élevées à 9 693 917 francs, c'est donc un accroissement de 297 605 francs des dépenses constatées en 1997.

Cette somme s'explique de la façon suivante :

- Soutien plus affirmé aux associations en 1997 par un accroissement des subventions de 136 992 francs.

- Modification de la nature des contrats d'intervenants extérieurs imposée par l'administration notamment en matière de charges sociales a provoqué un accroissement des charges de 114 856 francs.

Cette analyse confirme notre volonté d'une gestion serrée de nos dépenses, relayée par un maintien des taux de la fiscalité locale.

H.W.

BUDGET PRIMITIF 1998 SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANTS	%	RECETTES	MONTANTS	%
11 Charges à caractère général	67 130	0,63	13 Atténuation de charges	50 000	0,45
60 Achats et variation de stocks	879 500	8,27	70 Ventes & prestations de services	399 333	3,63
61 Services extérieurs	665 000	6,25	73 Impôts et taxes	7 368 663	66,96
62 Autres services extérieurs	547 820	5,15	74 Dotations, subventions reçues	2 795 759	25,41
63 Imôts et taxes	42 500	0,40	75 Autres produits de gestion	390 000	3,54
64 Charges de personnel	3 898 600	36,65			
65 Autres charges de gestion	3 873 226	36,42			
66 Charges financières	642 849	6,04			
67 Charges exceptionnelles	19 540	0,18			
TOTAL DES DEPENSES	10 636 165	100	TOTAL DES RECETTES	11 003 755	100
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 1998			367 590		

BUDGET PRIMITIF 1998 SECTION D' INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANTS	%	RECETTES	MONTANTS	%
21 Immobilisations corporelles	1 204 178	35,28	13 Subventions d'investissements	662 750	35,58
23 Immobilisations en cours	2 209 017	64,72	21 Immobilisations corporelles	1 200 000	64,42
TOTAL DES DEPENSES	3 413 194	100	TOTAL DES RECETTES	1 862 750	100
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 1998			-1 550 444		

Nous vous souhaitons de très bonnes Vacances



Un Journal pour vous

Nos colonnes vous sont ouvertes...

La commission information, outil de communication pluraliste est à votre écoute et à votre disposition pour vous informer et communiquer vos articles, questions, réflexions et suggestions.

N'hésitez pas à vous y associer.

Participations

Responsable édition:

- Eric Therry

Articles:

- Ginette Bianchi

- Gérard Chapelle

- Comité de Jumelage

- Françoise Deneufbourg

- Monsieur Guérin

- Marie Hélène Harang

- Claude Krieguer

- Nathalie Lacourie

- Juliette Lefort

- Annie Libérateur

- Liza et Stéphanie & Les CP

- Hervé Pellin

- Hervé Windels

Ont également collaboré:

- Tous les membres de la commission information

Photos:

- Gérard Chapelle

- Monsieur Gorlin

- André Larrue

- Olivier Sureau

- Hervé Windels

Correction:

- Commission information

Diffusion:

- Gérard Chapelle

Mise en Page , flashage et impression : C&C

A Bientôt ...